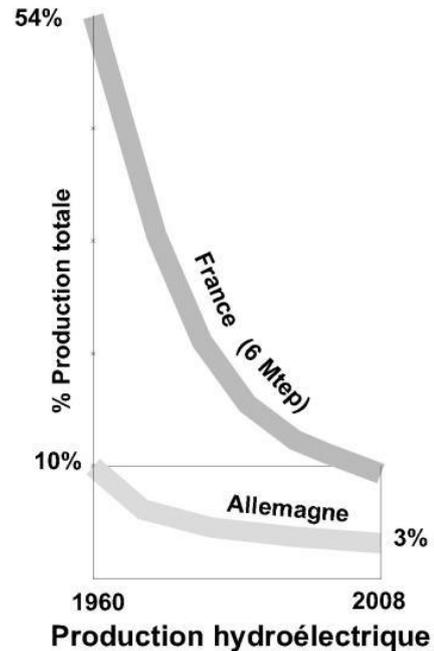


L'Allemagne championne des énergies propres?

La chancelière allemande a tranché, l'Allemagne sera la première grande puissance industrielle européenne à sortir du nucléaire. Et ceci rapidement puisque d'ici 2021, 14 de ses 17 réacteurs seront mis hors service. Les plus récents au nombre de 3 continuant à fonctionner jusqu'à la fin de 2022. Dès à présent, les 7 réacteurs les plus anciens ne seront pas réactivés. Seul l'un d'entre eux sera maintenu « en veille » en cas de pic de demande et pour pallier toute demande en plein hiver. La part du nucléaire dans la production électrique allemande (26 % fin 2009) comparée à celle de la France (75 % fin 2009) n'est pas étrangère au choix politique des allemands. Avec une telle différence, il est facile de comprendre pourquoi la France ne pourrait en aucun cas suivre le même rythme que son voisin. La décision de la Chancelière n'est pas une décision prise à la légère, en effet, les productions de l'électricité en Allemagne sont depuis longtemps plus diversifiées et déjà nettement plus orientées vers les EnR qu'en France. Selon le fondateur de l'Ademe, l'Allemagne c'est actuellement: 3 fois plus de biomasse, 5,8 fois plus d'éolien, et déjà 33 fois plus de photovoltaïque. Consciente de l'enjeu, elle apporte depuis longtemps un soutien massif en faveur de la recherche sur ces techniques nouvelles en y consacrant 1 % de son PIB. Quasi inexistantes il y a une quinzaine d'années, les EnR représentaient déjà sensiblement en Allemagne 15 % de l'approvisionnement en électricité en 2008. L'Allemagne se veut être un modèle en matière d'énergies propres et se positionne donc début 2011 à l'avant-garde du développement des énergies renouvelables. Elle va d'une part, chercher à réduire de 10 % sa consommation d'électricité d'ici à 2020 et est en passe de trouver une solution pour produire les 22 % de ses besoins en électricité jusqu'ici couverts par les centrales nucléaires sans avoir recours à la combustion des produits fossiles. Comme la France l'Allemagne a des vues sur l'éolien offshore en complément de son important parc terrestre et il n'est pas déraisonnable de penser au travers de la comparaison faite ci-dessous entre nos deux pays qu'elle est en passe d'y parvenir sans avoir recours à la construction de centrales conventionnelles, type charbon ou gaz et peut-être même sans profiter d'une importation d'électricité nucléaire française. La réaction de la France face à cette décision allemande ne s'est pas fait attendre. La majorité des français, en opposition avec leur gouvernement pro nucléaire actuel, donnerait raison à l'Allemagne sur sa vision énergétique à long terme. Notre Premier ministre a déclaré que la France « *respectait la décision allemande* » de renoncer au nucléaire, mais qu'elle n'avait « *pas le choix* » considérant que l'énergie nucléaire constitue une « *solution d'avenir** ». De son côté, la présidente d'Areva, estime que la décision allemande " *Est une décision totalement politique qui n'est pas le reflet de l'opinion publique allemande, même si les sondages montrent l'émotion des Allemands après la catastrophe japonaise* »

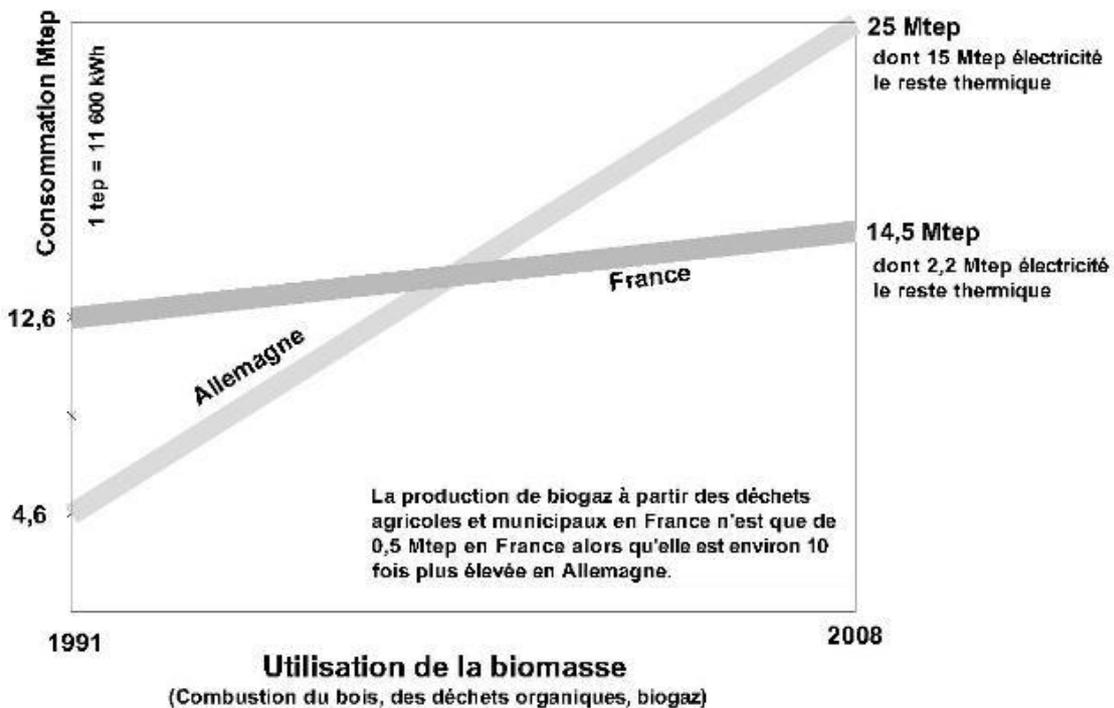
Comparaison des politiques énergétiques françaises et allemandes

En 1960, environ une dizaine d'années après le boom de la création de tous les barrages hydroélectriques français, notre production hydroélectrique représentait plus de 50 % de notre consommation électrique. Après 50 ans de bons services et une production sensiblement constante quantitativement jusqu'à nos jours (voisine de 6 Mtep ou 70 TWh) elle ne représente plus maintenant que 10 % de notre consommation totale en électricité. Si l'on inclut l'énergie du bois comme source d'EnR, elle représente sensiblement la moitié de l'énergie « verte » française pour seulement 3 % en Allemagne.



Quatre pays européens la Norvège, l'Islande, l'Autriche et la Suisse produisent encore plus de la moitié de leur électricité grâce à l'hydraulique.

Malgré sa faible production hydroélectrique (3 %), l'Allemagne produit dès à présent 16 % de ses besoins électriques grâce aux EnR (solaire et éolien).



En retard sur la France avant l'an 2000, l'Allemagne a su s'imposer beaucoup plus rapidement et dépasse largement la France aujourd'hui dans l'utilisation de la biomasse.

Les coups de gueule des Lutins

Limeil hanté par son mont d'ordures

- Cinq jours après l'annonce d'une procédure d'urgence pour sécuriser le site, la montagne de déchets pollue toujours en silence la commune du Val-de-Marne
- La mairie souhaite que l'Etat intervienne pour mettre fin à ce scandale écologique

Le "volcan de Limeil", comme l'ont baptisé les rivaux, semble éteint. Après plusieurs jours de pluie, les fumeroles ne sont plus visibles à la surface de ce mont d'ordures de 150 000 tonnes, 25 mètres de haut et 200 mètres de long, surveillé par des carabesaux. De temps à autre, des rejets de déchets brûlés viennent cependant appeler qu'au plus profond de cette montagne, des rivières vivent à une centaine de mètres du brasier ouvert, sous-jour et nuit une fumée suffocante, forçant certains à vivre volets clos.

C'est la première mesure visible depuis l'annonce, vendredi, d'une "procédure d'urgence" par le ministre de l'écologie et le préfet, pour sécuriser le site. La sécheresse a intervenu des dizaines de fois ces dernières semaines. Les rivières vivent à une centaine de mètres du brasier ouvert, sous-jour et nuit une fumée suffocante, forçant certains à vivre volets clos.

Une pollution dont on ne connaît pas la teneur, une expertise judiciaire mandatée par le tribunal administratif de Melun étant attendue pour la semaine prochaine. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a débouqué pour l'instant 150 000 euros, explique-t-on au cabinet du maire. C'est aberrant. La seule solution, c'est de retirer ce tas immédiatement. Mais comme l'Etat envisage de dresser des murs d'enceinte pour le sécuriser, on peut s'interroger sur sa volonté réelle d'agir vite.

Pour l'instant, l'Etat ne semble pas disposé à assumer le coût du déplacement, évalué à 9 millions d'euros, qui incombe, selon la loi, à l'entreprise LGD. Combien de temps les rivières devront-ils attendre si une procédure est lancée ? "Pendant ce temps, nous nous triions nos déchets, s'injurie Bernard, qui habite à quelques centaines de mètres du site. Il est hors de question qu'on paye pour ceux des autres." La société LGD est convoquée au tribunal de grande instance de Cestell le 28 juin. Quoi qu'il arrive, la dépollution pourrait durer de six mois à deux ans.

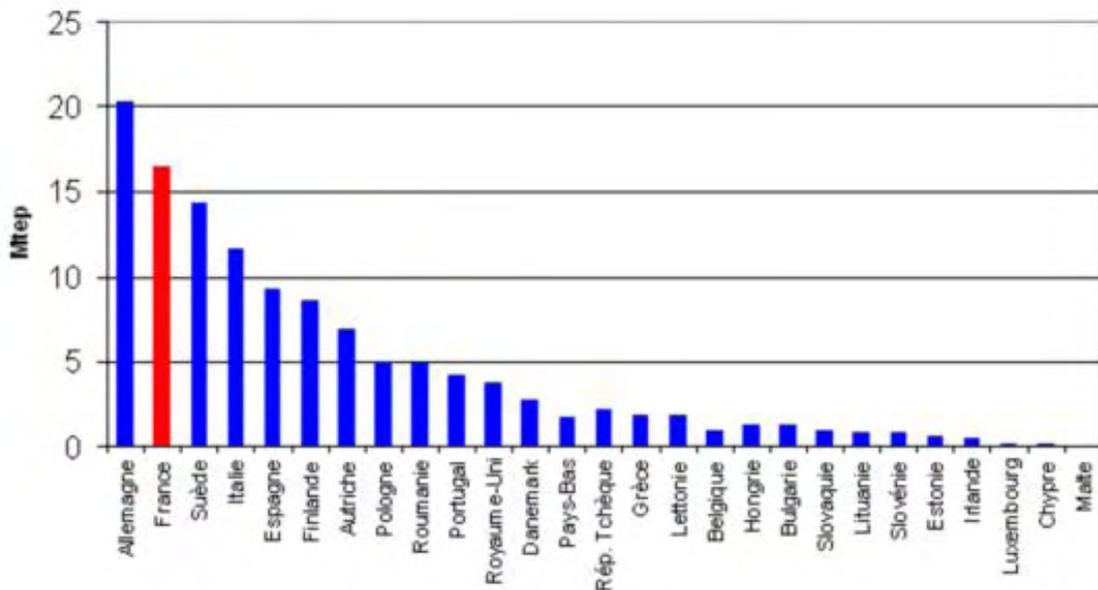
VINCENT MICHELON
WWW.NETROFRANCE.COM



Installations de traitement thermique des déchets en Allemagne en mai 2000 (en vert achevé) en bleu (planifiés)

Les centres d'enfouissement technique (CET) ou en d'autre terme le scandale des décharges à ciel ouvert telles que celle de la glacière et la pollution qu'elle entraîne dans la vallée du bas Loup ou celle de Limeil ainsi que la lourdeur des décisions dans ce domaine expliquent pourquoi la production allemande d'énergie à partir des déchets est 20 fois supérieure à la nôtre.

Production d'énergies renouvelables dans l'Union européenne en 2006 (Mtep)



La France occupe une position correcte en raison de son hydroélectricité qui représente encore pratiquement la totalité des EnR produites en France combustion du bois exclus, ceci en totale contradiction avec notre constitution qui stipule que « chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré » Le petit monde du Canoë-Kayak peut légitimement se plaindre et demander réparation

Ce qu'en pensent les Lutins

Les Lutins thermiques estiment que les orientations françaises et allemandes pourraient bien être complémentaires. La décision de la fédération allemande de produire 100 % de son électricité à partir des énergies renouvelables dès 2050 ne sera selon eux pas trop difficile à tenir quoiqu'en pense certains experts prévisionnistes en énergie. Ceci pour la raison que l'Allemagne se donne actuellement les moyens de repenser les techniques de production et aussi son mode de vie en ne consommant pas nécessairement moins mais différemment. L'apparition d'un chauffage thermodynamique ayant des COP pratique de 7 se rapprochant petit à petit des COP théoriques font qu'il sera dorénavant possible d'être sobre sans se priver en consommant beaucoup moins d'énergie primaire sans affecter son confort de vie. Ils estiment qu'en conséquence et pour de multiples raisons, ils n'auront pas trop de mal à respecter leur objectif même s'il leur faut importer temporairement de l'électricité nucléaire française peu émettrice de CO₂, le temps que les choses se mettent en place.

S'ils souhaitent construire des centrales thermiques utilisant les combustibles fossiles générant des gaz à effet de serre pour produire de l'électricité, ils seront peut-être contraints pour respecter leurs engagements européens de séquestrer les gaz à effet de serre ce qui va majorer le prix de revient de l'électricité produite par ces centrales. Ils pensent que la majorité des français, de leur côté craignent la construction d'un nombre trop important de centrales nucléaires sur leur sol. La densité de la population française a beau être relativement faible comparativement aux autres pays européens* (112 habitants/km²) et celle de ses plus proches voisins** on comprend l'inquiétude d'une ville comme Dieppe qui pourrait être à une cinquantaine de km d'un futur réacteur EPR. Les Lutins estiment qu'une somme de contraintes va alimenter les réflexions de nos deux pays autour des énergies alternatives dans les années à venir et qu'il va se passer beaucoup de choses » d'ici 2020. Pour concilier deux tendances politiques moins contradictoires selon eux qu'on pourrait le penser, les Lutins proposent de soumettre à l'opinion publique française un objectif à long terme raisonnable pour notre pays et nos voisins: Celui de prévoir une répartition 50/50. A savoir limiter en France à environ 50 % la production d'électricité d'origine nucléaire à l'horizon 2050. Une proposition facile à retenir mais peut-être difficile à respecter.

* Dans cette optique et même s'il est jugé plus sûre que les réacteurs ancienne génération, les Lutins estiment que l'autorité de sureté nucléaire (ASN) devrait prendre la décision de suspendre définitivement le projet de construction du 2^{ème} réacteur nucléaire EPR de Penly situé à moins de 20 km d'une ville de 35 000 habitants (Dieppe). Celui de Flamanville commencé en 2007 et en voie d'achèvement malgré les soucis métallurgique concernant les couvercles du réacteur pratiquement achevé étant naturellement finalisé. Les Lutins estiment aussi qu'il est déraisonnable d'entreprendre la construction d'un 3ème réacteur nucléaire EPR avant que les deux premiers réacteurs de ce type soient totalement finalisés et aient donné satisfaction.

- **
- Monaco 16 000 (habitants/km²)
 - Belgique 360
 - Allemagne 231
 - Suisse 181
 - Seule l'Espagne avec 86 habitants an km² est inférieure à la France

La production électrique à partir des centrales utilisant les combustibles fossiles pourraient selon eux être totalement abandonnée à cette date et remplacée par les EnR d'origine éolienne, voltaïque, et on l'espère hydroliennes par le fait que le prix de ces énergies va baisser et devenir compétitives. Ils estiment que le temps est venu d'arrêter en France, voire même de l'interdire progressivement, les consommations électriques exagérées en hiver avec le chauffage urbain et péri urbains à effet joule des radiateurs électriques conventionnels. La France profiterait ainsi de son avance technologique dans le domaine de l'atome pendant quelques décennies et nos voisins respecteraient leurs engagements de limitation des GES. Concernant le nucléaire, les Lutins estiment que nous n'avons pas le droit à l'erreur et qu'il nous faudra concevoir des dispositifs assurant la sécurité de marche du réacteur d'une grande qualité. Ceci en respectant les exigences de l'autorité de sureté nucléaire ASN quitte à majorer temporairement le prix de l'électricité : La mise en service du réacteur *EPR* de Flamanville prévue initialement en 2012 et reculée de quelques années n'est selon eux pas une mauvaise nouvelle si cela permet d'accroître la sécurité de marche du réacteur. Et ceci même si 5 ans de retard pour assurer une sécurité presque sans faille représente 10% de la dure de ce nouveau type de réacteur.

Ce qui semble important aux Lutins :

1. Une grande qualité au niveau des dispositifs permettant de refroidir l'intérieur de l'enceinte de confinement pour éviter la fusion du cœur du réacteur en cas d'incident (Inondation ou tremblement de terre). La France pourrait par exemple à l'occasion du respect des volontés de l'ASN tenter d'être Leader en ce qui concerne les normes de protection. Par exemple celles relative aux normes à respecter pour assurer un fonctionnement correct des GMP en cas l'immersion prolongée dans l'eau de mer.
2. Des normes plus sévères sur la granulométrie du sable et de qualité du béton des enceintes de confinement des réacteurs (et non le colmatage des fuites)
3. Une prise de conscience de la nécessité de mieux gérer le stockage des déchets radioactifs